

Conseil municipal du 18 février

Intervention de Mr le maire après le départ des élus de l'opposition. 20 h 50 environ

Les propos ci dessous sont prononcés dans l'instant qui suit ce départ. Ils sont retranscrits - sans aucune modification - depuis la bande son accessible sur le site de la mairie.

« Quelques mots avant de passer au rapport d'activités de la CCBS, j'ai noté, j'ai pris quelques notes sur le budget 2010 et ça nous allons voter le compte administratif au mois de mars et cela sera, qui sera sans doute l'occasion de quelques bras de fer, je rappelle que la notion de gaspillage ce n'est pas du tout l'axe de notre gestion, vous le savez bien.

Par ailleurs quand on parle, quand on parle des dépenses pour les bureaux je rappelle que depuis 2005 il y a de l'amiante dans ces bureaux et que nous avons interdiction de toucher, de toucher quoi que ce soit, par conséquent nous avons été bien obligé de modifier les cloisons.

Deuxièmement sur le respect des droits des élus de l'opposition je crois que nous les respectons totalement, il est tout a fait de mon droit de réunir les gens de ma majorité si cela est estimé nécessaire

Et je rappellerai que pour le projet de la MJA c'est à dire de la MJC, c'est quelque chose qui est venu dans le spectre de nos possibilités courant décembre à la suite d'une informations que m'a donné le service urbanisme et que par conséquent il y a eu immédiatement un certain nombre de gens qui se sont mis au travail et qu'il y a eu des commissions qui ont été dument informées le 9 février et le 10 février, l'une pour l'équipement, l'autre pour l'urbanisme.

Par ailleurs je rappelle que le détail du 43 de la rue Pallu c'est pas tout a fait secret puisque c'est sur le site de la ville et que ça été une opération qui allait dans le sens de notre stratégie qui était que lorsque que quand c'était nécessaire, possible et éventuellement souhaitable, il y avait la possibilité de réaliser un certain nombre d'actifs de la commune, ça fait partie de notre stratégie.

Quant à parler de manipulation de Mme Tritant je laisserai à Mme Tritant éventuellement le soin d'en dire un mot tout à l'heure.

Quant à la non préemption (*) du 47 boulevard Carnot je rappelle que contrairement à ce que dit Mr Michel on s'en est tout a fait soucié pour ne pas laisser ça sans vérification entre les mains de promoteurs immobiliers qui au demeurant ne sont pas des ogres, et nous avons regardé auprès de l'Epfy pour voir s'il y avait un financement possible. Compte tenu du prix du foncier au Vésinet, rien que la première mise au départ avant d'avoir fait ouf c'était déjà 3 millions d'€ et il est bien évident, avec l'Epfy on a fait quelques calculs et c'était inenvisageable de transformer ça en logements sociaux correspondant à des prix tout a fait exorbitant.

Quant à la gestion du personnel, chacun sait en son âme et conscience que j'attribue beaucoup d'importance au personnel et à la gestion du personnel. Nous n'avons pas à l'heure actuelle à rougir de ce que nous avons fait tant en terme de recherche d'équité de salaire, que de promotion ou de développement de la formation que l'on m'a reproché, on m'a dit : vous faites trop de formation ! il faudrait savoir ce que les gens veulent. Voilà !

Il y a un syndicat qui s'est créé, c'est de notoriété public. Je dis que parfois un syndicat ça peut être aussi une excellente chose. Et nous recevrons très prochainement le représentant de ce syndicat pour établir de bonnes relations avec lui et je ne doute pas qu'on va faire un bon bout de chemin ensemble. »

Retour à l'ordre du jour.

* doute sur ce mot